

APPEL À PROJET CVEC

COMMISSION CVEC DU 16 OCTOBRE 2025

Cet appel à projet est lancé dans le cadre de la programmation des actions qui peuvent être financées par la **Contribution Vie Étudiante et de Campus**. Il est ouvert à l'ensemble des associations loi 1901 de Centrale Lille.

Les **projets éligibles** à un financement CVEC doivent contribuer à améliorer les services proposés aux étudiants dans les domaines de la prévention et l'éducation à la santé, l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif en application de la circulaire MESRI n°2019-029 publiée au BO n°12 du 21 mars 2019 relative à la programmation et suivi des actions.

Les projets devront donc obligatoirement s'inscrire dans l'un des domaines suivants :

- l'amélioration de l'**accès aux soins** des étudiants, le renforcement des **actions de prévention** et d'éducation à la santé ;
- le renforcement de l'**accompagnement social** des étudiants ;
- le développement de la **pratique sportive** des étudiants ;
- la diversification des projets et **événements artistiques et culturels** afin d'en permettre l'accès au plus grand nombre ;
- l'**amélioration de l'accueil** des étudiants.

Les **porteurs de projet** bénéficiaires de la CVEC s'engagent :

- utiliser et faire apparaître la charte graphique de Centrale Lille et de la CVEC sur tous les visuels de communication ou de valorisation du projet ;
- à produire un compte rendu d'activité et un bilan financier détaillé comportant notamment l'ensemble des factures acquittées ;
- à réaliser le projet avant le 19 décembre 2025 et dans les conditions présentées dans le présent dossier de candidature.

En cas de non-utilisation ou d'utilisation partielle des moyens alloués ou non-respect des différents engagements par les bénéficiaires de financements, un remboursement des sommes sera exigé.

Toute absence de remboursement peut entraîner l'absence d'instruction de dossiers soumis ultérieurement.



DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE

Le présent dossier de candidature complet doit être envoyé sous format numérique déposé sur « File Sender »* (application disponible dans votre ENT) **avant le 10 octobre 2025 (23h59)** à l'adresse :
vie.etudiante@centralelille.fr

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Joignez obligatoirement ces pièces à votre dossier de candidature :

- Relevé d'identité bancaire au nom de l'association porteuse du projet
- Statuts de l'association porteuse du projet
- Récépissé d'enregistrement de l'association auprès de la préfecture
- Lettre d'engagement de l'association signée (page 9)
- Attestation d'assurance en cas d'organisation d'évènement

Tout dossier incomplet et ne remplissant pas les conditions d'instruction sera rejeté.

**Un seul fichier dans un seul lien*



APPEL À PROJET CVEC

DOSSIER DE CANDIDATURE 2025

TITRE DU PROJET

Indiquez ici le titre de votre projet :

.....
.....

Nom de l'association porteuse du projet :

.....

CHEF DE PROJET

Nom Prénom

.....

Fonction au sein de l'association

.....

Adresse email de l'école

.....

Téléphone

.....

THÉMATIQUE CVEC CONCERNÉE

Cochez la case correspondante :

Amélioration de l'accès aux soins des étudiants, le renforcement des actions de prévention et d'éducation à la santé

Renforcement de l'accompagnement social des étudiants

Développement de la pratique sportive des étudiants

Diversification des projets et événements artistiques et culturels

Amélioration de l'accueil des étudiants

DESCRIPTION DU PROJET

Précisez la nature de l'action, les date(s) et lieu(x) de réalisation, le nombre de personnes concernées, etc.

INTÉRÊT DU PROJET

Indiquez en quoi ce projet contribue à améliorer les conditions de vie des étudiants, faire vivre l'art et la culture, le sport, soutenir les initiatives étudiantes et/ou promouvoir les activités de bien-être ou liées à la santé.

ACTIONS DE VALORISATION ENVISAGÉES

Le soutien financier est conditionné à la « mise en œuvre » d'une action de valorisation sous une forme à définir (rapport d'activité, réunion, exposition, communication, etc.).

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception du dossier

.....

Date d'instruction du dossier en commission CVEC

.....

Avis de la commission

Favorable Défavorable

Motif du refus

.....

.....

Montant pris en charge

Total Partiel



LETTRE D'ENGAGEMENT

Je, soussigné :

.....

de l'association :

.....

m'engage à :

- utiliser et faire apparaître la charte graphique de Centrale Lille et de la CVEC sur tous les visuels de communication ou de valorisation du projet ;
- produire un compte-rendu d'activité détaillé avec des photos et un bilan financier détaillé comportant notamment l'ensemble des factures pour le 30 janvier 2026 au plus tard;
- réaliser le projet avant le 19 décembre 2025.

Je reconnais avoir pris connaissance des engagements du porteur de projet, et notamment la possibilité de rembourser les sommes perçues en cas de non réalisation partielle ou totale du projet, ou de non-conformité de cette réalisation avec le projet présenté initialement.

Fait à Le

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

Nom Prénom

.....

Signature

CHEF DE PROJET

Nom Prénom

.....

Signature

TRÉSORIER

Nom Prénom

.....

Signature